

Les céréaliers mal préparés à une récolte catastrophique

(La Croix) Clément Lesaffre, le 27/07/2016 à 17h00

<http://www.la-croix.com/Economie/France/Les-cerealiers-mal-prepares-a-une-recolte-catastrophique-2016-07-27-1200778599>

Après les pluies et les inondations printanières, la récolte de céréales s'annonce très mauvaise. Peu assurés individuellement et pas couverts collectivement, les céréaliers s'exposent à une année noire.

« C'est ma pire année en 21 ans de métier. Même les anciens n'ont jamais vu ça. » Cédric Benoist se désole. Ce céréalier du Loiret est en pleine récolte et l'année 2016 s'annonce catastrophique. « J'ai un rendement inférieur de 60 % par rapport à l'année dernière, il ne va me rester qu'un tiers de ma récolte. » Principal fautif : le trop-plein d'eau. Les intempéries ont empêché la fécondation des blés et amené des maladies, puis les inondations de juin ont achevé de détruire les plants.

Cédric Benoist constate l'ampleur des dégâts dans son secteur. « Ici, la perte moyenne est de 700 € par hectare. L'exploitation moyenne du Loiret fait 130 à 150 hectares donc on parle d'un manque à gagner autour de 100 000 €. » La situation est similaire dans l'Oise, la Seine-et-Marne, le Loir-et-Cher et l'Yonne, autres départements ayant subi des crues exceptionnelles.

Récolte nationale catastrophique

Bien que les récoltes soient toujours en cours, l'Association générale des producteurs de blé et autres céréales (AGPB) dresse un premier bilan pessimiste. « On constate une baisse de rendement de 2 tonnes par hectare (sur un rendement moyen de 7 tonnes par hectare, NDLR), déplore son président, Philippe Pinta. La récolte de blé tournera autour de 30 millions de tonnes. » C'est 25 % de moins qu'en 2015, certes année de récolte record. L'AGPB estime le besoin en trésorerie moyen d'une exploitation, pour faire face aux pertes de 2016, à 700 € par hectare.

À la chute du rendement, il faut ajouter le prix du blé payé aux agriculteurs français, toujours très bas, même s'il est encore supérieur au cours mondial. « De toute façon la baisse de rendement est si forte qu'une éventuelle hausse du prix ne compenserait pas tout », affirme-t-on à l'AGPB.

>> **A lire :** [Prix agricoles à la baisse en France sur fond de déprime des marchés mondiaux](#)

Peu de céréaliers sont assurés

Les céréaliers sont très exposés en cas d'aléa climatique. Contrairement à d'autres cultures, les pertes de récoltes sur les céréales et les oléagineux ne sont pas indemnisables au titre de l'état de « calamité agricole » – déclaré par l'État en cas d'aléa climatique. La seule solution pour les céréaliers est de souscrire individuellement une assurance multirisque climatique, qui les indemnise à partir de 30 % de récoltes perdues.

Or, seuls 25 % des producteurs de blé ont choisi de payer cette assurance. Beaucoup la jugent peu intéressante financièrement au regard des risques encourus. Résultat, cette année, de nombreux céréaliers se retrouvent sans rien pour compenser leurs pertes – hormis le lissage des revenus d'une année sur l'autre, entre les bonnes récoltes et les mauvaises.

Redonner confiance dans l'assurance

Qui plus est, en cas d'excès d'eau, l'assurance couvre les pertes en volume mais pas en qualité. Or les fortes pluies ont endommagé les grains et une partie est invendable car inutilisable pour les industriels. L'AGPB milite pour que l'assurance considère « les risques sanitaires et qualité » comme des pertes de rendement.

Pour Philippe Pinta, il est essentiel que les négociations avec les assureurs aboutissent : « *Si cela se passe bien, on peut doubler le nombre d'exploitations assurées. Mais si cela se passe mal, plus aucun céréalier ne voudra souscrire* ». Au risque d'enclencher un cercle vicieux : moins d'agriculteurs assurés, cela signifierait un coût de la police plus élevé, donc une assurance moins intéressante, donc à nouveau moins d'assurés, etc.

Lire aussi : [Quel avenir pour l'agriculture ?](#)

Les céréaliers au bord de la rupture

Cette année noire va peser sur les finances des céréaliers. « *Dans certains cas, le chiffre d'affaires des exploitations va baisser de 50 à 75 %* », prévient Philippe Pinta. Un coup dur pour des agriculteurs. Ils doivent déjà se tourner vers la prochaine récolte en 2017, alors que leur situation s'est globalement dégradée ces dernières années en dépit de la bonne récolte 2015.

Le revenu moyen (avant cotisations sociales propres à l'exploitant) des exploitations spécialisées dans les céréales et les oléagineux a chuté : 18 600 € par an en 2013, 7 000 € en 2015 (mais 72 100 € en 2012). L'AGPB estime que l'an dernier, après paiement des cotisations, 51 % des exploitations présentaient un revenu négatif.

> > **A lire :** [La publication des revenus agricoles fait polémique](#)

Un plan d'aide pour les céréaliers

Mercredi 27 juillet, Stéphane Le Foll a lancé un plan de soutien aux céréaliers. Il prévoit des mesures fiscales, le report de cotisations sociales, des mesures spécifiques sur le remboursement de la TVA, ainsi qu'un « *fonds de garantie* » mis en place par la Banque publique d'investissement, « *pour aider à la mise en œuvre des allègements et des reports de prêts au niveau bancaire* ».

Nul doute que depuis son champ du Loiret, Cédric Benoist suivra ce plan de près. « *Personnellement, et comme beaucoup d'autres, je suis face à un mur. Il faut bien comprendre que le bien professionnel et le bien personnel est le même pour nous. Quand on perd l'un, on perd tout.* »

>> **Lire aussi :** [Au commencement était le grain](#)

Les céréaliers ne sont plus les favorisés de l'agriculture

<http://www.la-croix.com/Economie/France/Les-cerealiers-ne-sont-plus-les-favorises-de-l-agriculture-2016-07-27-1200778616>

Recueilli par Justine Benoit, le 27/07/2016 à 17h54

Après une année climatique compliquée et des cours du blé en berne, les exploitants céréaliers s'attendent à de très mauvaises récoltes en 2016. Jean-Christophe Bureau est économiste à l'Inra, spécialiste des politiques agricoles. Il analyse pour « La Croix » la situation de ces exploitants par rapport aux autres branches agricoles.

La Croix : Quelle a été l'évolution de la situation financière des exploitants céréaliers ces dernières années ?

> **Jean-Christophe Bureau :** Historiquement, les céréaliers avaient des revenus très faibles au début des années 2000 car le prix de leurs productions était très bas. Ils étaient pénalisés par la concurrence russe et ukrainienne et le cours du blé, en 2002, avoisinait les 90 € la tonne, jusqu'à ce qu'une période exceptionnelle les favorise : entre 2006 et 2013, les prix ont atteint des pics jusqu'à 270 à 280 € la

tonne de blé. Or les économistes estiment qu'un céréalier peut amortir ses coûts à partir de 150 € la tonne environ. Seule l'année 2009 avait été catastrophique et avait enregistré une baisse de 70 % des revenus. Cette année, on assiste à une stagnation des récoltes et à un plafonnement des rendements français, à cause du changement climatique ou de la dégradation des sols.

Grâce à ces années fastes, les céréaliers sont-ils aujourd'hui dans une situation nettement meilleure que les autres branches de l'agriculture ?

> **J-C.B. :** C'est vrai qu'en comparant les revenus des céréaliers et ceux par exemple des éleveurs bovins et ovins, il y a eu une vraie différence. Les revenus des éleveurs sont bas, et ce depuis plusieurs années, tandis que les céréales et la viticulture de qualité ont été les plus favorisées, durant la dernière décennie.

> Ces bonnes années ont servi à engranger des réserves de trésorerie, afin de pallier une éventuelle mauvaise année par la suite. Mais elles ont aussi été l'occasion pour les exploitations d'investir massivement dans les équipements et les nouvelles technologies, encouragés par un dispositif gouvernemental de « déduction pour investissement » sur les bénéfices ou les profits imposables. Aujourd'hui, ils doivent un peu regretter ces investissements, car les frais d'entretien sont très importants.

Les aides françaises et européennes ont beaucoup favorisé les céréaliers ces dernières années. Est-ce toujours vrai aujourd'hui ?

> **J.C-B. :** Les céréaliers ont été très longtemps favorisés par toutes ces politiques, européennes et françaises. Mais dernièrement, la réforme de la PAC (politique agricole commune) a réorienté les secteurs bénéficiaires des aides européennes. Le ministre de l'agriculture, Stéphane Le Foll, a également modifié le fléchage des aides françaises vers l'élevage extensif du sud-est, de la Corse et du Massif central et ce au détriment, principalement, des céréaliers.

> À cela, il faut ajouter une année de maladies, d'utilisation de produits chimiques – qui coûtent cher –, d'augmentation des charges et de faibles récoltes, donc de faibles revenus. Avant, lorsqu'une année était faible, les prix étaient élevés. C'était une sorte d'assurance pour les céréaliers. Désormais, le marché se base sur le rendement de la récolte mondiale qui, lui, est bon. Aujourd'hui, on ne peut donc plus dire que les céréaliers sont nettement favorisés par rapport aux autres branches de l'agriculture.

>> **Lire aussi :** [Dix-huit mois de crise du secteur laitier français](#)

Recueilli par Justine Benoit